

**ENDUCOLOR**

205, rue de Mulhouse

68300 Saint-Louis

www.enduicolor.fr

Tél. : 03 89 69 20 10

Fax : 03 89 69 16 50

Page 1 sur 7

Version : 03/08/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : HYDROFUGE

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE**1.1 Identification du produit**

Nom commercial : HYDROFUGE

1.2 Utilisation identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisation déconseillées

Imprégnation hydrophobe de crépis minéraux, briques de parement, pierres, béton, etc. Préserve la perméance à la vapeur d'eau.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Enduicolor

205 rue de Mulhouse

68300 Saint-Louis (France)

Tél : 03 89 69 20 10

Fax : 03 89 69 16 50

contact@enduicolor.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 INRS - Institut National de Recherche sur la Sécurité

2. IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).**

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (EUH066).

Liquide inflammable, Catégorie 3 (Flam. Liq. 3, H226)

Danger par aspiration, Catégorie 1 (Asp. Tox. 1, H304)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un, Catégorie 3 (STOT SE 3, H336)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép, Catégorie 1 (STOT RE 1, H372)

Danger pour le milieu aquatique, Catégorie 2 (Aquatic Chronic 2, H411).

Classification selon le règlement n° 67/548/CEE.

Inflammable (R10)

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique (R51/53)

Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion (R65)

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau (R66)

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges (R67)

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) Le produit est étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger**Mention d'avertissement****DANGER****Mentions de danger****H226** Liquide et vapeurs inflammable.**H304** Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.**H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.**H372** Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Système nerveux central.**H411** Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.**EUH066** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.**Conseil de prudence****P102** Tenir hors de portée des enfants. **P202** Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. **P210** Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. **P233 + P235** Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. **P240** Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. **P241** Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. **P242** Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. **P243** Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. **P260** Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. **P271** Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. **P273** Éviter le rejet dans l'environnement. **P280** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.**P301 + P310 + P331** EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. NE PAS faire vomir. **P303 + P361 + P353** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.**P304 + P340** EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos

**ENDUICOLOR**

205, rue de Mulhouse

68300 Saint-Louis

www.enduicolor.fr

Tél. : 03 89 69 20 10

Fax : 03 89 69 16 50

Page 2 sur 7

Version : 03/08/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit : HYDROFUGE**

dans une position où elle peut confortablement respirer. **P312** Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. **P370 + P378** En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, un agent chimique sec ou un dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction. **P391** Recueillir le produit répandu.

P403 Stocker dans un endroit bien ventilé. **P405** Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT vPvB**

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.2 Mélanges****Description :** Imperméabilisant à base solvant et de résine polyméthylsiloxane.**Composants contribuant aux danger**

INDEX/CE/CAS	Nom chimique	Classification selon le règlement (CE) 1272/2008 (CLP)	Classification selon le règlement 67/548/CEE	%
CAS 64742-82-1 EINECS 919-446-0 Reg nr 01-2119458049-33	Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)	EUH066 ; Asp. Tox. 1, H304 ; Flam. Liq. 3, H226 ; STOT SE 3, H336 ; STOT RE 1, H372 ; Aquatic Chronic 2, H411	R10 ; Xn, R48/20 ; Xn, R65 ; R66 ; R67 ; N, R51/53	90,91
CAS 64742-48-9 EINECS 265-150-3	Naphta Lourd (pétrole), hydrotraité	Asp. Tox. 1, H304 ; EUH066	Xn, R65 ; R66	< 3,64

4. PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours****Conseils généraux**

En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

En cas d'inhalation

Retirer le sujet de la zone de travail et le placer dans un endroit bien aéré. Consulté un médecin si nécessaire.

En cas de contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin si nécessaire.

En cas d'ingestion

Obtenir des soins médicaux immédiats et ne pas faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Maux de tête, vertiges, somnolence, nausées et autres effets sur le système nerveux central.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion, le produit peut être aspiré dans les poumons et causer une pneumonie d'origine chimique. Traiter en conséquence.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Agents d'extinction**

Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone (CO2).

Moyens d'extinction inappropriés

Jets 'eau directs

5.2 Dangers particulier résultant de la substances ou du mélange**Produit de décomposition dangereux**

Sous-produits de combustion incomplète, oxydes de carbone, fumée et vapeur.

**ENDUICOLOR**

205, rue de Mulhouse

68300 Saint-Louis

www.enduicolor.fr

Tél. : 03 89 69 20 10

Fax : 03 89 69 16 50

Page 3 sur 7

Version : 03/08/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit : HYDROFUGE****5.3 Conseils aux pompiers****Instructions de lutte contre l'incendie**

Inflammable. Evacuer la zone. Empêcher l'écoulement des produits de lutte contre l'incendie vers les circuits d'eau potable et les égouts. Les pompiers doivent utiliser un équipement de protection standard et dans les espaces confinés un appareil respiratoire individuel (ARI). Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et pour protéger le personnel.

Danger inhabituels d'incendie

Inflammable. Les vapeurs sont inflammables et plus lourdes que l'air. Elles représentent un danger de retour de feu car elles peuvent s'infiltrer dans le sol et atteindre des sources d'ignition éloignées.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Eviter le rejet du produit dans les égouts ou dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. Laver les résidus de la zone contaminée avec beaucoup d'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veillez à une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau

Ne nécessite pas de mesures techniques spécifiques ou particulières. Ne pas détériorer l'emballage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités de stockage :

Local aéré et tempéré 5 à 35°C.

Protéger du gel et du rayonnement solaire direct.

Conservé en position verticale, dans l'emballage d'origine fermé.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :****Niveau dérivé sans effet (DNEL)**

Utilisation	Voie	DNEL	Unités	Types d'effets
Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)				
Travailleur	Dermique	44	Mg/kg bw/day	Chronique exposition, systémiques effets
	Inhalation	330	Mg/m ³	Chronique exposition, systémiques effets
Consommateur	Orale	26	Mg/kg bw/day	Chronique exposition, systémiques effets
	Dermique	26	Mg/kg bw/day	Chronique exposition, systémiques effets
	Inhalation	71	Mg/m ³	Chronique exposition, systémiques effets

8.2 Contrôles de l'exposition supplémentaires**Équipement de protection individuel :****Protection respiratoire :**

Partout où l'exposition est inférieure au seuil limite d'exposition, aucune protection respiratoire n'est nécessaire. Lorsque l'exposition est supérieure au seuil limite d'exposition, utiliser un masque approprié au produit.

Protection des mains :

Gants en caoutchouc nitrile ou caoutchouc fluoré. Tenez compte des instructions concernant la perméabilité et la durée de vie des gants données par le fabricant et des exigences particulières au lieux de travail. Remplacer les gants immédiatement en cas de fissure ou en cas de changement d'aspect.

**ENDUICOLOR**

205, rue de Mulhouse

68300 Saint-Louis

www.enduicolor.fr

Tél. : 03 89 69 20 10

Fax : 03 89 69 16 50

Page 4 sur 7

Version : 03/08/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit : HYDROFUGE****Protection des yeux :** Porter des lunettes de protection pour se protéger des projections de liquide.**Protection du corps :** Porter des vêtements de protection à manches longues.**Contrôle de l'exposition de l'environnement :** Éviter le rejet dans l'environnement.**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales.**

Aspect :	
Couleur :	Transparent
Forme :	Liquide
Odeur :	Odeur de solvants organiques
Valeur du pH à 20 °C :	Non déterminé.
Modification d'état	
Point d'ébullition :	Non déterminé
Point d'éclair :	>30°
Auto-inflammation :	> 200°C
Température de décomposition :	Non applicable
Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
Densité à 20 °C :	0,83
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	Négligeable.

10. STABILITE ET REACTIVITE**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conforme aux prescriptions.

10.4 Conditions à éviter

Éviter la chaleur, les étincelles, les flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Vapeurs et fumées âcres – oxyde et dioxyde de carbone

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë – orale	-
Toxicité aiguë – dermique	-
Toxicité aiguë – inhalation	-
Corrosion / irritation de la peau	Peut dessécher la peau, entraînant gêne et dermatite
Domages/irritation oculaire graves	Peut causer une gêne oculaire légère et passagère
Sensibilisation respiratoire	-
Sensibilisation de la peau	-
Carcinogénicité	-
Mutagénicité de la cellule germinale	-
Toxicité reproductive	-
Toxicité de l'organe cible spécifique (STOT) exposition unique	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Toxicité de l'organe cible spécifique (STOT) exposition répétée	Provoque des lésions d'organes à la suite d'une exposition prolongée ou répétée.
Risque d'aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**ENDUICOLOR**

205, rue de Mulhouse

68300 Saint-Louis

www.enduicolor.fr

Tél. : 03 89 69 20 10

Fax : 03 89 69 16 50

Page 5 sur 7

Version : 03/08/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit : HYDROFUGE****Indications toxicologiques complémentaires :**

Manipuler le produit conformément à la section 7 : manipulation et stockage.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES**12.1 Toxicité****Substances****Toxicité aiguë****Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)**

LE50 / 48H	10-22 mg/l (Daphnia magna)
LL50 / 96H	10-30 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
LE50 / 72H	4,6-10 mg/l (Pseudokirchneriella)

Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas

LC50	> 1000 mg/l (Poisson)
CE50	> 999 mg/l (Cladocère (daphnia magna))
LC50	> 1000 mg/l (Algue)

Mélanges

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

12.2 Persistance et dégradabilité**Substances**

Susceptible de se biodégrader facilement.

Mélanges

Pas de données disponibles.

12.3 Potentiel de bio-accumulation**Substances****Naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré; naphta hydrotraité à point d'ébullition bas**

Présente un risque de bioaccumulation

Mélanges

Pas de données disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol**Substances****Hydrocarbures, C9-C12, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, aromatics (2-25%)**

Fortement volatil, va se répartir rapidement dans l'air. N'est pas susceptible de se répartir dans les sédiments et la phase solide des eaux usées.

Mélanges

Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas de données disponibles.

12.6 Autres effets néfastes

Eviter le rejet dans l'environnement.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Elimination des déchets du produit**

L'utilisateur est responsable du bon codage et de la désignation exacte des déchets produits.
Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

Destruction des récipients vides

Recyclage des emballages vides.

Nomenclature européen des déchets

08 01 12	déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11
15 01 02	Emballages en matières plastiques

**ENDUICOLOR**

205, rue de Mulhouse

68300 Saint-Louis

www.enduicolor.fr

Tél. : 03 89 69 20 10

Fax : 03 89 69 16 50

Page 6 sur 7

Version : 03/08/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit : HYDROFUGE****Emballages non nettoyés :****Recommandation :**

Les emballages souillés doivent être vidés à fond, Après nettoyage adéquat, ils peuvent être réutilisés.

Produit de nettoyage recommandé :

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14. INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	UN1300			
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Substitut de térébenthine			
14.3 Classe(s) de danger	 3 Liquides inflammables			
14.4 Groupe d'emballage	III			
14.5 Dangers pour l'environnement	Oui.			
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS : F-E,S-E			
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention de MARPOL 73/78 et le recueil IBC	Liquide nocif, N.F., (5) N.S.A., (Varsol 40, contient des alkylbenzènes en (C3-C4)) Type de navire requis : 2 Catégorie de pollution : Y			

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlement 1907/2006**

Concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances...tel que modifié.

Directive 2004/42/EC

Relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules.

Directive 96/82/CE

Telle que modifiée par la Directive 2003/105/CE [... concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses]. Le produit contient une substance qui tombe dans l'annexe I. Pour des détails sur les exigences tenant compte du volume de produit stocké sur le site, se référer à cette directive.

Directive 98/24/CE

[...concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail...]. Pour des détails sur les exigences, se référer à cette directive

Autres réglementations

Observer les réglementations local et national, ainsi que ceux de la protection du travail.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16. AUTRES INFORMATIONS

Le contenu et le format de cette Fiche de Données de Sécurité sont conformes au Règlement (CE) 1272/2008 (CLP).

DECHARGE DE RESPONSABILITE

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les indications données ci-dessus sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et expériences relatives au produit concerné à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus si ce produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.



ENDUICOLOR

205, rue de Mulhouse

68300 Saint-Louis

www.enduicolor.fr

Tél. : 03 89 69 20 10

Fax : 03 89 69 16 50

Page 7 sur 7

Version : 03/08/2015

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : HYDROFUGE

Phrases importantes :

H226 Liquide et vapeurs inflammable.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

R10 Inflammable.

R45 Peut provoquer le cancer.

R46 Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.

R48/20 Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolences et vertiges.

Abréviations :

ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.

ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voies de Navigation intérieures.

IMDG : International Maritime Dangerous Goods.

IATA : International Air Transport Association.

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.

RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.